Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

Débat général

Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Fourth United Nations Conference on the Least Developed Countries

Istanbul, le 10 mai 2011

S.E. M. Martin Dahinden
Secrétaire d'Etat

Monsieur le Président,

La Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés nous donne l'occasion de réfléchir sur les principaux changements qui ont affecté le monde au cours de la décennie. La dernière conférence s'est tenue en 2001 à Bruxelles, en période de grand optimisme pour le développement. Succédant immédiatement au consensus mondial historique de la Déclaration du Millénaire, la conférence espérait que les pays les moins avancés (PMA) bénéficieraient de cette « décennie du développement » et d'un nouveau partenariat mondial.

Certes, des progrès ont été réalisés, mais pas autant que nous ne l'avions escompté lors de notre réunion à Bruxelles en 2001. Les PMA continuent de faire face à d' importants problèmes et seul deux PMA ont quitté le groupe depuis la conférence à Bruxelles. Pour atteindre de meilleurs résultats au cours des dix prochaines années, nous devons améliorer la résistance des PMA face aux multiples crises ainsi que développer et renforcer leur commerce et leurs capacités productives afin de stimuler la croissance inclusive.

La Suisse est convaincue du fait que de nous attacher à l'ancien paradigme de partenariat pour le développement nous empêcherait de saisir les chances de développement qui pourraient se présenter au cours des prochaines années. Notre approche à l'égard des nouveaux changements de fond qui ont touché le développement mondial doit être à la fois critique et ouverte. Par conséquent, nous nous sommes posé les questions suivantes :

- Notre conception du « partenariat pour le développement » est-elle toujours pertinente ? L'ensemble des partenaires et acteurs concernés doivent recevoir et assumer leurs responsabilités en termes de développement au cours de la décennie à venir.

- Avons-nous vraiment examiné l'ensemble des problèmes fondamentaux auxquels les PMA font face ? Avons-nous reconnu à leur juste valeur les difficultés de développement spécifiques que rencontrent les PMA touchés par des conflits et en situation de fragilité ?

Je souhaiterais d'abord me pencher sur une question qui a déjà fait l'objet de maints débats, celle du partenariat pour le développement.

Tout développement repose sur un partenariat fondé sur la *responsabilité mutuelle*. Les pays donateurs ont la responsabilité d'appuyer les efforts des PMA de manière transparente, prévisible et en cohérence avec les politiques nationales. De leur côté, les autorités des pays partenaires, tels les PMA, ont pour mission d'élaborer des politiques efficaces, transparentes, participatives et démocratiques. Si la Suisse est fortement engagée dans ce type de partenariat entre les pays donateurs traditionnels et les pays en développement, nous reconnaissons néanmoins l'importante émergence au cours de la dernière décennie de nouveaux types de partenariat.

Les économies émergentes et les partenaires du Sud jouent un rôle de plus en plus important. Ils peuvent partager leurs récentes expériences réussies de développement. En peu de temps, ils sont devenus pour les PMA d'importants partenaires au plan du commerce, de l'investissement et de la technologie. A cet égard, notre hôte, la Turquie, est un exemple parlant. Ce pays a en effet joué un rôle clé en contribuant à faciliter la formation d'un nouveau partenariat pour les PMA. En outre, sa contribution au nouveau Programme d'action d'Istanbul fut tout à fait louable.

A l'avenir, le secteur privé gagnera en importance dans le cadre du développement. Le secteur privé joue un rôle essentiel dans le développement des PMA à trois points de vue : il crée de nouveaux emplois et investissements, développe de nouvelles technologies et permet une croissance économique durable et inclusive. Aujourd'hui, dix ans après son entrée en vigueur, le Pacte mondial des Nations Unies regroupe 6000 entreprises signataires. Celles-ci ont tissé des réseaux locaux et sont engagées dans diverses initiatives thématiques. Le Pacte mondial est parvenu à réunir des chefs d'entreprise à Istanbul pour débattre – plus concrètement et substantiellement qu'il avait été possible de le faire il y a dix ans – de conditions d'engagement et de futur partenariat avec les gouvernements. Des initiatives concrètes ont été lancées sur des questions aussi centrales que le rôle des entreprises en matière de respect des droits de l'homme, l'investissement responsable en agriculture, la lutte contre la corruption ou le changement climatique.

Enfin, j'aimerais souligner l'importance du rôle joué par la société civile dans le cadre du renouvellement du partenariat pour le développement. Les événements historiques mais aussi dramatiques qui se sont déroulés en Afrique du Nord et au Moyen-Orient témoignent du rôle que peut jouer la société civile en tant que vecteur de transformation. Elle peut exercer une influence décisive en ce qui concerne la garantie et l'amélioration de la bonne gouvernance, contribuant dès lors à la mise en œuvre de politiques nationales pour le développement.

Le deuxième point que je souhaiterais aborder concerne les conflits et la fragilité.

Des analyses – préparées pour la réunion plénière de haut niveau des Nations Unies sur les objectifs du Millénaire pour le développement en septembre 2010 – ont démontré que de nombreux pays et régions qui ne sont pas prêts d'atteindre les ODM sont, d'une part, caractérisés par des institutions étatiques fragiles et, d'autre part, affectés par des conflits ou un haut niveau de violence armée. Selon la définition de la Banque mondiale, 19 PMA sont des Etats fragiles, touchés par des conflits, dont la population souffre de faible capacité institutionnelle, de mauvaise gouvernance et d'instabilité politique. Bon nombre de ces pays sont touchés par des conflits ou d'autres formes de violence armée, et les droits fondamentaux y sont gravement violés.

Dans ce contexte, l'approche classique de la coopération au développement ne fonctionne pas. Le dernier rapport de la Banque mondiale sur les conflits, la sécurité et le développement dans le monde fournit la preuve solide de l'échec de ces approches et émet des recommandations très concrètes pour améliorer les pratiques. Les partenaires pour le développement doivent soutenir les PMA dans la mise en œuvre de mesures spécifiquement adaptées à ces situations afin d'assurer la fourniture de services de base, de lutter contre les causes des conflits et de la violence, et d'assurer le rétablissement d'une paix durable, de l'Etat de droit et d'institutions nationales efficaces.

Le plus grand défi des populations les plus pauvres, soit près de 1,5 milliard de personnes sur terre, consiste à empêcher, au terme d'un conflit, le retour de la violence et le développement inéquitable. Par conséquent, la Suisse est convaincue que cette problématique doit être suivie avec attention et qu'elle mérite une place explicite dans la mise en œuvre du nouveau Programme d'action.

Monsieur le Président,

Conformément à sa tradition d'engagement, la Suisse est déterminée à appuyer et à mettre en œuvre le nouveau Programme d'action. Mais nous soutenons aussi les nouvelles formes de partenariat avec les économies émergentes, le secteur privé et la société civile. En outre, la Suisse veut également continuer sa lutte pour remédier aux difficultés des PMA. Un environnement propice aux progrès des PMA doit accorder la priorité à la consolidation de la paix, au renforcement de l'Etat et à la prévention des conflits armés. En conclusion, la Suisse souligne qu'il convient, pour nous tous, de rester concentrés sur les problèmes des PMA.

Merci de votre attention.